



CIRCULAIRE N° 16 DU 8 MAI 2010

Destinataires : Comités Départementaux et Ligues Régionales

De : Doris SPIRA

Copie : Membres du Comité Directeur
Présidents des Clubs affiliés à la FFA
Michel DEVAUX
Jean GRACIA
Laurent EGHAZARIAN

Objet : **Informations administratives – Saison 2010-11**

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes certes encore en pleine organisation de la saison estivale, mais il nous faut d'ores et déjà penser à la rentrée prochaine, et tout particulièrement à vous en présenter les modalités administratives pour vous permettre de l'appréhender au mieux.

L'objet de la présente circulaire est de vous présenter les nouveautés, adoptées par le Comité Directeur ou par l'Assemblée Générale. Bien sûr, vous recevrez également, comme les années passées, la Circulaire Administrative 2010-11, qui sera votre indispensable guide de travail. Sa diffusion est prévue vers la fin du mois de juin après la prochaine réunion du Comité Directeur de la FFA qui se tiendra le 12 juin prochain.

Types de Licences

Il existera 6 types de Licences :

Licence Athlé Compétition, Licence Athlé Entreprise, Licence Athlé Découverte, Licence Athlé Running, Licence Athlé Santé et Licence Athlé Encadrement

Fusion de Clubs et sections locales

Les dossiers concernant la fusion de Clubs, la reconnaissance de sections locales, le retour d'une section locale au statut de Club et l'abandon par un Club du statut de Club-maître devront dorénavant parvenir à la FFA **avant le 1^{er} juillet** pour une prise d'effet au 1^{er} septembre 2010.

Nous attirons votre attention sur cette date qui était, les années précédentes, fixée au 15 août. Elle doit être impérativement respectée, faute de quoi le dossier ne pourrait être traité pour une prise d'effet au 1^{er} septembre de cette année. Toutefois, compte tenu de ce nouveau délai, il est possible que certains dossiers engagés ou en projet ne soient pas finalisés pour un envoi avant le 1^{er} juillet. Dans ce cas et à titre de transition pour cette année, la CSR Fédérale a décidé et de façon exceptionnelle **de repousser la date limite au 31 juillet 2010 dès lors que la FFA aura été informée officiellement du dossier à venir avant le 1^{er} juillet 2010.**

Affiliation et Ré-affiliation des Clubs

Une procédure automatisée de l'affiliation et de la ré-affiliation d'un Club vous sera livrée pour la rentrée prochaine. Son but est d'apporter une aide à la création d'un Club, pour les démarches administratives à accomplir d'une part, mais également dans la transmission du dossier. Vous serez informés bien sûr de cette procédure très prochainement.

Parts sur les Licences et sur les cotisations des Clubs

La part fédérale sur les Licences sera définitivement arrêtée lors du Comité Directeur de la Fédération Française d'Athlétisme dans sa réunion du 12 juin 2010.

Dès lors que les Comités Départementaux et les Ligues Régionales auront connaissance de leurs parts respectives et du montant de leur cotisation de Club, il leur sera possible d'enregistrer celles-ci dans le SI-FFA, grâce à un nouvel outil informatique qui sera mis à leur disposition après le 12 juin 2010. Les Comités et les Ligues ne seront donc plus sollicités, comme les années passées, pour communiquer les parts par fichier à la FFA.

Les saisies devront être réalisées impérativement **avant le 27 août 2010** pour permettre le démarrage de la nouvelle saison administrative. Au-delà de cette date, les parts non saisies seront affichés à 0,00 euro jusqu'à la régularisation demandée à la FFA.

Vous recevrez bien sûr en temps utiles les modalités pratiques de cette nouvelle mesure.

Je vous souhaite bonne réception de la présente, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou pour tout complément d'information, à l'adresse habituelle secretariat@athle.org

Recevez, Chers amis, mes salutations les plus cordiales.

Doris SPIRA
Secrétaire Générale